

3. Membership

Members

THESE are five categories of members in the Council: honorary life members, voting members, student members, associate members and consulting members.

Honorary life members are persons distinguished in the field of international law and organization who are nominated by the Board and elected at the annual general meeting. In its first twenty-five years, the following have been so elected: Charles B. Bourne, Marcel Cadieux, Maxwell Cohen, Percy E. Corbett, John P. Humphrey, Ronald St. J. Macdonald, Norman Mackenzie, Donat Pharand, John E. Read and Maxwell Wershoff.

Voting members are professors of international law, and government officials and practicing lawyers with a substantial professional interest in international law.

In its first year, 1972, the Council had only 35 members. This number soon increased to 55 in 1974, 113 in 1976 and 232 in 1978. Until then, the members were mostly academics and government lawyers, in particular from External Affairs and Justice. In 1979, a special effort was made to recruit practitioners and the theme chosen for the annual conference was International Economic Law — Canadian Perspectives. This did entice a number of private practitioners to participate in the Conference and join the Council. Practitioners have continued to represent an important proportion of the membership and, in 1997, they constitute a substantial majority of the members. The present distribution of about 355 members is as follows: 191 private practitioners, 70 professors, 56 government lawyers, 25 legal advisers of private corporations, 9 judges and 2 members of Parliament. As with the legal profession generally, the number of women members was small in the early years but has increased considerably in the last fifteen or twenty years; they now constitute close to a quarter of the membership. Undoubtedly, the formation of the Women and International Law Interest Group in the early 1990's has helped increase their number in the Council. Among regular members, about 25 are from other countries, mostly from the United States, but also an appreciable number from Europe and Asia. The current annual fee for a voting member is \$ 45.00.

Student members are those interested in international law and registered in Canadian colleges and universities. They have full right of participation in the activities of the Council, except the right to vote. From the outset, the Council made a special effort to ensure an important student membership and participation by having a lower membership fee and encouraging Faculties to assist students to attend the annual conference. In 1997, the student membership fee is \$ 30.00 which includes attendance at the annual conference. About 130 are members of the Council.

Associate members are designated representatives of corporations and other contributors providing financial support to the Council. Although these are provided for in the Council's charter, no such members have been designated.

Consulting members are individuals not otherwise eligible for membership who may be invited by the Board to join the Council. Consulting members have included the following: Suzanne Bastid (Paris), Richard Baxter (Cambridge, Mass.), Wm. W. Bishop Jr. (Ann Arbor), Paul de Visscher (Brussels), D.H.N. Johnson (Sydney), Myres McDougal (New Haven), Paul Reuter (Paris), George Schwarzenberger (London, Eng.), Jean Siotis (Geneva), and Sir Francis Vallat (London, Eng.).

L E Conseil compte cinq catégories de membres, soit les membres honoraires à vie, ordinaires, étudiants, associés et consultants.

Les membres honoraires à vie sont des personnalités éminentes dans le domaine du droit et des organismes internationaux. Ils sont nommés par le Conseil d'administration et élus à l'assemblée générale annuelle. Au cours des 25 premières années, les personnes suivantes ont été élues à ce titre : Charles B. Bourne, Marcel Cadieux, Maxwell Cohen, Percy E. Corbett, John P. Humphrey, Ronald St. J. Macdonald, Norman Mackenzie, Donat Pharand, John E. Read et Maxwell Wershoff.

Les membres ordinaires sont des professeurs de droit international, des fonctionnaires et des avocats et avocates qui, sur le plan professionnel, s'intéressent de près au droit international.

À sa première année d'opération, en 1972, le Conseil ne comptait que 35 membres. Dès 1974, ce chiffre a grimpé à 55, puis à 113 en 1976 et à 232 en 1978. Jusque-là, les membres étaient surtout des professeurs et des avocats et avocates du gouvernement issus principalement du ministère des Affaires

extérieures et du ministère de la Justice. En 1979, le Conseil faisait un effort pour recruter des praticiens et praticiennes; aussi, le thème du congrès annuel était « Droit économique international - Perspectives canadiennes ». Ce thème a attiré des praticiens et des praticiennes privés qui sont par la suite devenus membres du Conseil. Depuis, ces derniers représentent une importante proportion des membres et, en 1997, ils en constituaient la grande majorité. Actuellement, les 355 membres sont répartis comme suit : 191 praticiens et praticiennes privés, 70 professeurs, 56 avocats et avocates du gouvernement, 25 conseillers et conseillères juridiques du secteur privé, 9 juges et 2 membres du Parlement. Comme le veut la tendance dans la profession légale, le nombre de membres féminins était peu élevé au cours des premières années et a augmenté considérablement depuis 15 ou 20 ans. Les femmes constituent maintenant près du quart du nombre total de membres. Au début des années 90, la formation de groupes d'intérêts spéciaux pour les femmes et le droit international a, sans contredit, favorisé l'accroissement du nombre de ces dernières au sein du Conseil. Environ 25 membres ordinaires proviennent d'autres pays, principalement les États-Unis, et une proportion importante se trouve en Europe et en Asie. La cotisation annuelle des membres ordinaires est de 45 \$.

Les membres étudiants sont ceux qui s'intéressent au droit et aux organismes internationaux et sont inscrits à un collège ou à une université canadienne. Ils ont le droit de participer à toutes les activités du Conseil, mais ne peuvent voter. Dès le début, le Conseil a fourni un effort spécial pour s'assurer une représentation importante et la participation des membres étudiants. Pour ce faire, il a réduit les frais annuels de ces derniers et a encouragé les facultés à aider les étudiants et étudiantes à participer au congrès annuel. En 1997, les frais d'adhésion pour les membres étudiants étaient de 30 \$, incluant l'inscription au congrès annuel. Près de 130 étudiants et étudiantes sont membres du Conseil.

Les membres associés représentent des sociétés et d'autres souscripteurs qui aident financièrement le Conseil. Bien que cette catégorie est prévue dans la charte, elle ne comporte aucun membre.

Les membres consultants sont des personnes qui ne sont normalement pas admissibles, mais que le Comité exécutif invite à devenir membres du Conseil. Cette catégorie a compté Suzanne Bastid (Paris), Richard Baxter (Cambridge, Mass.), Wm. W. Bishop fils (Ann Arbor), Paul de Visscher (Bruxelles), D.H.N. Johnson (Sydney), Myres McDougal (New Haven), Paul Reuter (Paris), George Schwarzenberger (Londres, Angl.), Jean Siotis (Genève) et Sir Francis Vallat (Londres, Angl.).